



FORMATION

Veillez prendre note que cette formation est réservée exclusivement aux membres du Groupe de droit collaboratif du Québec.

Titre : ***Gérer les antagonismes et soutenir la collaboration en droit collaboratif ?***

Date : Jeudi 14 juin 2018 de 16 h à 17 h

Lieu : Maison du Barreau – Local 114-115

Coût : **40\$ taxes incluses** (34,79 \$ + T.P.S. 1,74 \$ + T.V.Q. 3,47 \$)
TPS : 815024898RT0001 / TVQ : 1214611038TQ0001

Formation : **Cette formation d'une (1) heure est reconnue par le Barreau du Québec dans le cadre de la formation continue obligatoire.**

Syllabus :

Les avocats en droit collaboratif agissent comme catalyseurs pour favoriser les échanges au sujet des questions soumises à la discussion et maintenir un bon climat relationnel entre leurs clients tout au long de la négociation. Or, les participants arrivent à la table avec une double envie: celle de s'entendre, mais aussi celle de se défendre.

Les avocats doivent assister leurs clients dans leurs échanges sur des questions de fond qui requièrent une stratégie de résolution conjointe de problème. Lors de ce travail sur le fond, il arrive régulièrement que surgissent des attitudes et des comportements antagonistes et des émotions intenses. Les avocats doivent alors gérer les problèmes de perception, d'émotivité ou de communication qui se présentent.

Comment aider vos clients à concilier l'antagonisme qui les habite et leur désir de collaborer pour satisfaire leur intérêt commun? Le mode de gestion des transitions, suggéré dans cette conférence, permet de choisir les interventions les plus pertinentes pour progresser vers une entente.

Formateur: **Mme Linda Bérubé, MSS, TS,**
Consultante en prévention et règlement des différends, médiatrice accréditée,
formatrice

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation du 14 juin 2018

*Gérer les antagonismes et soutenir la collaboration
en droit collaboratif ?*

Cette formation est réservée exclusivement aux membres
du Groupe de droit collaboratif du Québec.

Numéro membre :	Je confirme être membre du GDCQ
Nom :	Prénom :
Cabinet :	
Adresse :	
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	

Pour vous inscrire : Transmettre le formulaire d'inscription et votre chèque libellé au **Groupe de droit collaboratif du Québec** à l'adresse suivante :

Secrétariat du GDCQ / Mme Lyne Daigle
Qualité de la profession / Barreau du Québec
445, boulevard Saint-Laurent, 3^e étage, Montréal (Québec) H2Y 3T8

Téléphone : 514 954-3400 ou 1 800 361-8495 poste 3471

Télécopieur : 514 954-3451

Courriel : ldaigle@barreau.qc.ca
